

REUNION DU 19 MARS 2012

PRESENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING

MM JAMIN - MERIOT - BEAUTRAIT – BEAUFORT - DE LA TORRE

ABSENTS : MM BLANCHE - HILBERT - MLLE PIERSON

PROCURATION : M BILLOUD

SECRETAIRE : M JAMIN

Madame le Maire ouvre la séance.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 19 mars 2012.

Subventions 2012

Madame le Maire rappelle le montant des subventions versées en 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les montants suivants :

RIBAMBELLE	5 000
BANQUE ALIMENTAIRE AY	100
ADMR	100
AIMAA	150
CRPCA	100
CLIC DU PAYS CHAMPENOIS	100
RECREA MOMES	2 450
<i>TOTAL</i>	<i>8 000</i>

Taux des taxes pour 2012

Madame le Maire rappelle les taux votés en 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux qui sont les suivants :

Taxe d'habitation : 16,79 %

Taxe foncière (bâti) : 26,09 %

Taxe foncière (non bâti) : 20,08 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur MERIOT Michel, délibérant sur le Compte administratif 2010 dressé par Madame Delphine BOEVER, Maire, après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		Solde (+ ou -)	Dépenses	Recettes
Section	Résultats propres à 2011	-35 676,51	87 063,51	51 387,00
d'investissement	solde 2010 reporté (001)	147 526,36		147 526,36
	Solde global d'exécution	111 849,85	0,00	
Section de	Résultats propres à 2011	168 563,94	231 920,35	400 484,29
fonctionnement	Solde 2010 reporté (002)	401 624,55		401 624,55
	Résultat global	570 188,49		
Résultats Cumulés 2011		682 038,34	318 983,86	1 001 022,20
Reprise				
Anticipée		570 188,49		

2° constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé le 10 avril 2012 le compte administratif 2011 qui présente un **excédent de fonctionnement** d'un montant de

570 188,49 Euros

Constatant que la **section d'investissement** dudit compte fait apparaître :

- un **solde d'exécution global** positif de **111 849,85 Euros**

Considérant les **besoins recensés** pour l'exercice **2012**,

Décide, sur proposition du Maire, **d'affecter** au budget de l'exercice 2010 le **résultat** comme suit

Affectation en réserves (compte 1068) 0,00 Euros

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) 570 188,49 Euros

BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2012 arrêté aux sommes suivantes :

Fonctionnement : - Dépenses : 901 427 Euros
- Recettes : 901 427 Euros

Investissement : - Dépenses : 1 885 577 Euros
- Recettes : 1 885 577 Euros

QUESTIONS DIVERSES

Bornage cimetière (zone pour cavurnes) et RD 9 (limite parcelle communale B 210 et parcelle privée B 256).

Courriers à Reims Habitat et au Toit Champenois pour éventuelle reprise des locaux rendus vacants par regroupement scolaire.

Courrier de l'Inspection Académique : 2 classes de maternelle et 3 classes de primaires au regroupement scolaire.

Intégration de Bouzy à la CCGVM : délibération à prendre avant le 4 juin 2012.

Fête Henri IV : char de la CCGVM. Réunion le 20 avril 2012 pour la Fête des 20 ans.

Courrier du Conseil Général : Charte graphique. Commande de panneaux pour en mettre à chaque entrée du village. Mettre commune en grand cru. Envoi courrier demandant prix. Pose à La Neuville. Demander à la section locale des vignerons si elle participe ?